



Séance du conseil municipal du lundi 1 avril 2019 à 19h30

N°53 du mandat/N03-2019

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 2

Membres ayant donné procuration :

→ Audrey Burger à Joseph Arenas

→ Christian Biller à Gaston Burger

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 4 mars 2019
 2. Budget primitif 2019
 3. Livre foncier – régularisation d'actes
 4. Divers
 - ↳ Agenda
-

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 4 mars 2019

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité du compte-rendu.

2 – Budget primitif 2019

Délibération N° 13/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le maire rappelle les excédents cumulés, validés lors de la précédente réunion, qui s'élèvent à 705 415,69 €. Il précise que les investissements seront importants cette année, principalement dans la rénovation, l'entretien des voiries, mais aussi dans d'autres domaines qui nécessitent l'intervention de la commune. Ces dépenses seront financées, pour la part la plus importante, par les fonds propres. Une subvention du conseil départemental à hauteur de 100 000 € participera également au financement des travaux de voirie programmés rue de la Chaîne et rue Haute. La commune est encore dans l'attente d'une réponse de l'Etat pour une aide sur l'isolation du bâtiment du presbytère, dont l'entretien relève de la commune. Le maire commente les différents chapitres et Virginie Adloff apporte l'une ou l'autre précision d'ordre technique.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du maire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2019 présenté et arrêté aux montants suivants :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1.460.000 Euros

Recettes : 1.460.000 Euros

Section d'Investissement :

Dépenses : 845.000 Euros

Recettes : 845.000 Euros

Total dépenses : 2.305.000 Euros

Total recettes : 2.305.000 Euros

3 – Livre foncier – régularisation d’actes

Un point est fait sur les différents actes à régulariser. Concernant l’impasse du Houblon, le conseil municipal décide à l’unanimité, moins 1 abstention, de fixer le prix d’acquisition des parcelles destinées au domaine public à 200€/are, prix identique fixé pour d’autres ventes.

4– Divers

Agenda :

- ⇒ Les prochains conseils municipaux auront lieu les : 14/05/2019 à 19h30 et le 01/07/2019 à 19h30.
- ⇒ Le prochain comité directeur du Sivom « La Souffel » aura lieu le : 20/05/2019 à Dingsheim
- ⇒ 06/04/2019 : nettoyage de printemps – l’ensemble du conseil municipal est invité à participer à cette manifestation citoyenne
- ⇒ 21/04/2019 : chasse aux œufs à l’école
- ⇒ 27/04/2019 : Une Rose Un Espoir
- ⇒ 26/05/2019 : élections européennes – les conseillers exceptionnellement empêchés devront se trouver un remplaçant inscrit sur les listes de Dingsheim et donner leurs coordonnées en mairie au plus tard le 17 mai.

Séance close à 19h40

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER <i>Procuration à Gaston Burger</i>	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER <i>Procuration à Joseph Arenas</i>	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER